



Le Partenariat Public-Privé (PPP) du Château de Versailles imposé par Christine Albanel impose 15 mois après !!

Le 28 mai 2008, la direction de l'Etablissement Public du Château de Versailles a décidé de mettre un terme au PPP signé il y a un peu plus d'un an par Christine Albanel, alors Présidente de l'établissement, avec la société Unilog (aujourd'hui Logica).

A en croire ses promoteurs, ce contrat de partenariat devait permettre d'améliorer et de développer la conception, le financement, la mise en place, l'exploitation et la maintenance d'un système d'information assurant la gestion des publics, la billetterie, les réservations et diverses prestations associées.

Après un dialogue avec le partenaire privé pour fixer les éléments du contrat, tout semblait être acquis lors de sa signature. Dans les faits, ce dialogue n'a été qu'une mascarade puisque la société est venue y vendre des produits qu'elle n'avait pas. Les études n'ont aussi pas été suffisamment poussées. La direction de l'époque (aujourd'hui à la tête du Ministère de la Culture: Christine Albanel et Christophe Tardieu) nous promettait une "révolution technologique!" afin de remplacer des équipements et systèmes jugés inefficaces.

Le facteur de complexité a ses limites !!

Même si le coeur de métier de cette société sont les services informatiques, elle n'a pas su mettre en oeuvre le projet qu'elle avait vendu; des défaillances de tous ordres sont très rapidement apparues et de trop nombreuses n'ont jamais été résolues:

- un logiciel de billetterie instable, particulièrement lent et insatisfaisant, source de problèmes intenable comme le rallongement des files d'attente, des cartes bleues refusées certains jours...
- réservations profondément retardées, professionnels du tourisme très mécontents, allant jusqu'à signer par centaines une pétition adressée à la direction de Versailles.
- standard téléphonique surtaxé défaillant, fermé le dimanche, diffusant de fausses informations ou ne retransmettant pas au bon interlocuteur,
- portail internet à peine "relooké", ne proposant toujours pas d'acheter les billets en ligne,
- des écrans dynamiques jamais vus, des distributeurs de billets fantômes

Mais où est donc cette compétence du privé tant clamée lors des privatisations ?

En gros, c'est pire qu'avant !!

Ce fiasco, annoncé dès le début par les organisations syndicales du Château de Versailles, confirme que tout a été fait de travers, et uniquement par pur dogmatisme. Christine Albanel et Christophe Tardieu nous disaient « C'est possible, regardez comme ça va être beau, magnifique et moderne, ça va nous faciliter la vie ! ». Pendant un an, personnels et visiteurs ont subi l'inverse ! Sans compter l'installation d'un portique anti-reflux digne d'un parc d'attraction ! Preuve que tout a été fait dans un but purement commercial et politique afin de démontrer que le produit « Contrat de Partenariat » peut s'adapter à toutes les situations, Versailles devant être la vitrine des PPP ...

Le 28 mai dernier, Jean Jacques Aillagon (Président de l'établissement) s'adressait aux personnels:

« La mise en oeuvre de ce partenariat a été marquée par de nombreuses défaillances de notre partenaire. Ces défaillances ont mis l'activité de l'établissement à rude épreuve et, surtout, compromis son bon fonctionnement, sa relation avec les publics, sa réputation et les conditions de travail de ses agents. C'est la raison pour laquelle j'ai résolu de rompre ce partenariat. Je tenais à vous en informer.

Il nous appartient, au cours des prochains jours, de tout faire pour rétablir, autant que possible, un fonctionnement aussi fluide et aussi efficace que possible de nos activités visées par le contrat de partenariat.

Je compte, une fois encore, sur votre énergie, sur votre compétence et sur votre soutien dans cette situation qui appelle la pleine solidarité de notre établissement. »

**Non, véritablement, les Partenariats Public-Privé,
le recours au privé, les externalisations ne sont pas
des orientations viables pour le service public !**